



Saint Avertin, le 13 octobre 2011

## ARRETONS DE SUBIR !

**Face à la dégradation considérable des conditions de travail** du personnel et un management inhumain, la CGT et SUD appellent tous les postiers des services Courrier, d'Indre et Loire, **à être en grève le 21 octobre 2011, et à se rassembler devant la Plate forme Industrielle Courrier ( PIC) de Sorigny à 10h00.**

**Le 21 octobre 2011**, La Poste fête en grande pompe, avec les deniers des postiers, le 5<sup>ème</sup> anniversaire de l'ouverture de la PIC de Sorigny.

A grand renfort de publicité, La Poste veut faire croire, qu'au 21ème siècle, elle serait moderne, innovante et serait un modèle social exemplaire.

Seulement voilà, la réalité vécue par le personnel est tout autre, et depuis ces 5 dernières années, à quoi assistons nous à la distribution ?

Nous avons donc, **une explosion des maladies** musculo-squelettiques, des remises en causes constantes de nos régimes de travail, **un management ultra -répressif** (dont le summum a été atteint à **Tours Marceau CDIS**), l'explosion des heures supplémentaires imposées au nom de la sécabilité, le report des repos de cycles etc....

Actuellement, au CDIS de **Château-Renault** et à **Preuilley/Claise**, la DOTC tente même de remettre en cause les pauses sur le temps de travail et d'imposer une pause méridienne, l'objectif étant, à court terme, de faire travailler les facteurs tous les après midi.

**Cette politique dévastatrice** engendre, outre des arrêts maladie en constante augmentation, une atteinte à la qualité de service rendue aux usagers.

**A l'ouverture de la PIC** de Sorigny, l'objectif ambitieux de La Poste était d'atteindre, en 2012, 90% du courrier distribué le lendemain du dépôt ( J+1).

Cet objectif est très loin d'être réalisé. En 2010, le chiffre était de 83% de courrier distribué en J+1, alors qu'avant l'ouverture de la PIC, la distribution du courrier le lendemain de son dépôt, était assurée autour de 90%.

### **Le 21 octobre 2011, ensemble dans l'action, pour exiger :**

- l'arrêt immédiat des organisations de travail qui prévoient des suppressions d'emplois, la suppression de la pause de 20 minutes, la mise en place autoritaire d'une pause méridienne ; l'arrêt immédiat de la sécabilité ;
- le paiement de tous les dépassements horaires ; la transformation de tous les emplois précaires en CDI à temps plein ; le respect de l'accord cadre de 1999, portant sur l'ARTT et en particulier sur les repos de cycles ;
- l'amélioration des conditions de travail avec la prise en compte des préconisations du Médecin du travail de La Poste ; l'arrêt de toute forme de répression syndicale à La Poste en Indre et Loire et le retrait de toutes les sanctions.

### **La CGT et SUD**

**appellent tous les postiers à faire grève le 21 octobre, et à se rassembler, devant la Pic de Sorigny à 10 heures. Avec tambours et trompettes : faites vous entendre !**